



Délibération du Conseil Municipal

N° 2023-3/33

Le 9 juin 2023,

Le Conseil Municipal de la commune de La Verpillière,

Dûment convoqué le 2 juin 2023,

S'est réuni en session ordinaire, à la Maison Girier à 18h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence de Monsieur Patrick MARGIER, Maire.

Etaient présents :

Patrick MARGIER, Patrick MARTI, Isabelle DURET, Michel AMATLLER, Ludovic LEGRAIN, Monique GIRAUD, Marcelle VIVENT, Olivier KLEIN, Danielle BERGER, Phillipe CHATON, Yolaine ELEKA-VIENNE, Cyril LETORT, Geneviève PORTRON, Michelle DUPORT, Annie SANCHEZ-BONNET, Laurent MATHE, Bernadette SANCHEZ, Sylvain MACLE, Pascale SAUTAREL-BIDARD, Guy VASSAL, Hassina BECHAR,

Avaient donné procuration :

Ramazan TASLIBAYIR, Carole LASSAUSAIE, Murat SOZERI, Ali SMAOUI, Armelle GIRERD-CHANEL, Grégory BERTHET

Étaient absents :

Clément BOUSQUET, Samira ACHOURI.

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice :	29
Présents :	21
Absents :	2
Procurations :	6
Votants :	27

AVIS SUR LA CESSION D'UN LOGEMENT SOCIAL

SIS 69 E ROUTE DE FRONTONAS

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.443-7 du code de la construction et de l'habitation,

VU la loi n° 94-624 du 21 juillet 1994 relative à l'habitat,

VU la circulaire du 4 août 1994 relative à la vente aux locataires de leur logement habitations à loyer modéré (H.L.M.),

CONSIDÉRANT la sollicitation de l'avis du conseil municipal relatif à la vente d'un bien immobilier par la SEMCODA,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à formuler leurs observations,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 038-213805377-20230609-D2023_03_33-DE



DONNE un avis favorable à la vente du pavillon sis 69 E route de Frontonas à La Verpillière

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à La Verpillière, le 09 juin 2023

Le Maire,

Patrick MARGIER

